

HABARI ZA UNONO*

**Les infos de la santé*

ÉDITO D'OLIVIER BRAHIC, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ DE MAYOTTE :

En septembre, vous ne manquerez pas de croiser un peu partout sur l'île les équipes de l'ARS Mayotte et leurs partenaires.

Entre le lancement d'une première campagne massive de dépistage du diabète et de l'hypertension et l'organisation de concertations citoyennes en vue de l'élaboration du futur Projet Régional de Santé de Mayotte, l'ARS tâchera d'apporter, sur le terrain, des réponses concrètes aux besoins des populations.

Ce deuxième numéro de Habari Za Unono apparaît à cet égard comme le programme d'une rentrée qui s'annonce riche et passionnante.



Dans ce numéro :

**PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ DE
MAYOTTE :**
l'ARS au plus près des citoyens

PRÉVENTION :
Lancement de la campagne de
dépistage du diabète et de
l'hypertension artérielle

PREVENTION :
La campagne "Ma contraception,
mon choix" revient !

ATTRACTIVITÉ :
Découvrez la CAPLIM, un acteur
incontournable pour le
développement de l'exercice
coordonné à Mayotte

STATISTIQUE :
Découvrez le 1er panorama santé

Projet Régional de Santé de Mayotte : l'ARS au plus près des citoyens

Cette rentrée de septembre marque le lancement d'une nouvelle étape pour le futur Projet Régional de Santé de Mayotte.

En effet, après l'animation de différents ateliers de travail en lien avec les partenaires en santé de l'île – qu'ils exercent en secteur hospitalier, libéral, dans le champ du médico-social ou de la santé publique – et les représentants des usagers, **l'ARS Mayotte organise une phase de concertation citoyenne**, qui doit permettre au plus grand nombre de pouvoir s'exprimer sur les enjeux de santé prioritaires de demain.

Sur la base des diagnostics consolidés ces derniers mois, ces échanges devront permettre d'affiner les actions qui viendront répondre aux problématiques concrètes et quotidiennes auxquelles sont confrontées les habitants de Mayotte en matière d'état de santé ou d'accès aux soins.

Les habitants sont ainsi invités à venir échanger avec les représentants de l'ARS aussi bien sur des enjeux de santé publique (la prévalence très élevée des maladies chroniques et leurs déterminants – sédentarité et nutrition) que des problématiques liées à l'offre de soins (le renforcement du système de soins hospitaliers et la nécessité d'un fort développement du secteur libéral). Enfin, considérant la pyramide des âges spécifique à Mayotte, des échanges autour de la santé des jeunes enfants, mais également de celle des personnes âgées seront également organisés.

Ces réunions publiques seront organisées en lien étroit avec les élus locaux dans différentes communes de l'île, pour d'une part faciliter à tous l'accès à ces débats, d'autre part confirmer la nécessité d'un fort partenariat entre l'ARS Mayotte et les élus locaux pour élaborer une politique de santé ambitieuse et opérationnelle.



Mamoudzou – Salle de la délibération de la mairie
10 septembre 2022 – 8h à 12h
Maladies chroniques et modes de vie

Dembéni – MJC de Dembéni
17 septembre 2022 – 8h à 12h
Accès aux soins et attractivité médicale

Bandraboua – Salle de la délibération de la mairie
1^{er} octobre 2022 – 8h à 12h
Perte d'autonomie des personnes âgées et en situation de handicap

Tsingoni – MJC de Combani
15 octobre 2022 – 8h à 12h
Accès aux soins et projets hospitaliers

Chirongui – Place de la mairie
22 octobre 2022 – 8h à 12h
Santé des femmes - mères - enfants

L'ARS Mayotte organise une campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle du 13 au 17 septembre 2022 sur tout le territoire.

L'ARS Mayotte organise du 13 au 17 septembre une vaste campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle, pour notamment permettre aux populations de connaître leur état de santé sur ces pathologies. Le dépistage est gratuit, anonyme, ouvert à tous les adultes de plus de 30 ans (excepté pour les femmes enceintes).

Le diabète et l'hypertension artérielle : deux maladies chroniques particulièrement présentes à Mayotte

Lancée fin 2018 par Santé publique France, en collaboration avec l'ARS Océan Indien, l'étude de santé « **Unono Wa Maore** » a été la première enquête menée à Mayotte permettant d'établir une photographie de l'état de santé de la population générale mahoraise. La publication des résultats dans le BEH n°9-10 a permis d'apporter un éclairage tout particulier sur la prévalence des affections chroniques à Mayotte et en particulier le diabète et l'hypertension artérielle.

En 2019, 17,7% des 30-69 ans étaient atteints de diabète à Mayotte – soit 1 personne sur 6 – et 48% de la même classe d'âge souffraient d'hypertension artérielle – soit 1 personne sur 2. Parmi ces personnes, environ la moitié était malade sans le savoir.

Le diabète et l'hypertension artérielle, s'ils ne sont pas connus et pas traités, peuvent avoir des conséquences graves sur la santé et altérer tous les organes (troubles de la vision, AVC, pathologies cardiaques, dysfonctionnement des reins, problèmes de cicatrisation, troubles de la sexualité...). La prise en charge de ces pathologies peut également s'avérer lourde pour les patients (dialyse, suivi de cicatrisation, rééducation post AVC...). Ces conséquences peuvent être évitées si ces pathologies sont détectées tôt, traitées et suivies par un médecin.

Une vaste campagne de dépistage pour permettre au plus grand nombre de connaître son état de santé et d'initier un parcours de soins

Sur la base de ces constats, l'ARS Mayotte organise du 13 au 17 septembre une vaste campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle, pour notamment permettre aux populations de connaître leur état de santé sur ces pathologies. Le dépistage est gratuit, anonyme, ouvert à tous les adultes de plus de 30 ans (excepté les femmes enceintes).

L'ARS Mayotte souhaite que le dispositif de dépistage puisse être accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi, en plus des centres de dépistages positionnés quotidiennement dans les différents centres médicaux de référence (CMR), 14 stands mobiles seront installés dans les différentes communes de l'île tout au long de la semaine.

L'hypertension se dépiste avec la prise de la tension artérielle et le diabète à l'aide d'une goutte de sang au bout du doigt. Les résultats sont connus immédiatement : si le pré-diagnostic est positif, l'infirmier qui aura procédé au dépistage orientera le patient vers un médecin. La consultation médicale (soit avec un médecin traitant soit en CMR *a posteriori*) permettra de confirmer ou d'infirmer le diagnostic et d'initier une prise en charge.



Zoom sur la CAPLIM



La CAPLIM, un acteur incontournable pour le développement de l'exercice coordonné à Mayotte

Mayotte est caractérisée par une très faible démographie médicale et paramédicale. Celle-ci est accentuée par un turn-over élevé de ces professionnels.

Dans le cadre du développement des équipes de soins primaires (ESP), le Pacte Territoire Santé est l'un des enjeux stratégiques afin de lutter contre la désertification médicale et favoriser l'attractivité des territoires pour l'installation des jeunes médecins. Il prévoit notamment, le développement de l'exercice coordonné et pluridisciplinaire.

L'ARS de Mayotte a donc fait le choix de doter le territoire d'une cellule d'appui aux professionnels de santé libéraux de Mayotte (CAPLIM). Créée en 2021, elle a pour objectifs de :

- Développer les exercices coordonnés pluridisciplinaires sur le territoire de Mayotte ;
- Assurer une meilleure intégration des parcours de soins aidés par une communication entre professionnels, une coordination pluri professionnelle et le développement de technologies et outils facilitant le partage d'informations ;
- Mettre en place une formation territoriale des coordinateurs des maisons et centres de santé et animer le réseau de ces coordinateurs ;
- Favoriser les liens partenariaux entre les maisons et centres de santé et tous les partenaires du territoire (communautés professionnelles territoriales de santé, secteur hospitalier, médicosocial, social, PMI..) ;
- Fédérer les moyens et porter des projets permettant d'améliorer, faciliter et promouvoir le fonctionnement des structures de soins pluridisciplinaires de premier recours à Mayotte.

Depuis la création de cette cellule, les professionnels de santé bénéficient d'un accompagnement de proximité permettant leur développement. Basée à Mayotte, la CAPLIM leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de proximité pour la création des projets de santé ainsi que d'un appui méthodologique pour la constitution des statuts, de protocoles et la formation des coordinateurs.

Cette année, et pour la première fois, la CAPLIM va mettre en place sur le territoire de Mayotte la formation PACTE (Programme d'Amélioration Continue du Travail en Equipe de Soins) pour les coordinateurs des maisons de santé, centres de santé et communautés professionnelles territoriales de santé, en lien avec l'école des hautes études en santé publique. Cette formation permettra à ces professionnels de contribuer à la gestion de la structure et à la mise en œuvre de son projet de santé, et d'inscrire ce dernier dans une démarche territoriale de responsabilité populationnelle.

La semaine nationale de la contraception se déroulera du 26 septembre au 02 octobre 2022 ; l'occasion pour l'ARS Mayotte de continuer à sensibiliser et renforcer la mobilisation sur le sujet



A Mayotte, 33% des femmes qui ne veulent pas avoir un autre enfant n'utilisent pas de moyen de contraception tandis que chez les jeunes (18-24 ans), seulement un tiers a recours à un moyen de contraception.

Le département comptabilise l'un des plus forts taux de recours à l'IVG chez les mineures après la Guyane (16,5% en 2019 pour les 15-17 ans, contre 6% en métropole).

La campagne « Ma contraception, mon choix », organisée par l'ARS Mayotte en collaboration avec les différents acteurs associatifs du territoire, les professionnels de santé et les communes, a pour objectif d'informer la population sur les différents moyens de contraception existants et d'en faciliter l'accès.

Une mobilisation construite autour de 4 objectifs

En 2021, 15 actions avaient été déployées sur le territoire et avaient rassemblé une cohorte d'associations.

Des consultations-contraceptions en aller-vers avaient alors été proposées par des sages-femmes de PMI à M'tsamboro, Kani-Kéli, Bouéni, Tsoundzou 2, Vahibé et Dzoumogné. Cette année, **la semaine de la contraception se déroulera du 26 septembre au 02 octobre 2022**. Cette nouvelle campagne permettra de poursuivre le travail entamé avec les acteurs locaux autour de 4 objectifs précis :

- **Informier sur les différents moyens et sur l'accès à la contraception ;**
- **Accentuer la visibilité et promouvoir les lieux de prescription afin de faciliter le recours à la contraception ;**
- **Mettre en lumière le rôle des hommes, insister sur la question de « responsabilité » des hommes et sur la question de la contraception ;**
- **Travailler sur la notion de parentalité : qu'est-ce que devenir parents ? pour quelles raisons fait-on un enfant ?**

A cette occasion, plusieurs actions seront mises en place sur l'ensemble du territoire : consultations-contraceptions en aller-vers, stands sur la santé sexuelle ou encore groupes de parole sur la contraception seront organisés, en lien avec les professionnels de santé et les associations de l'île



**Panorama Statistique de
la Santé à Mayotte
2022**
Version 1.0.0 du 06/09/2022

BALICHI Julien – Responsable du service Etudes et Statistiques de l'ARS de Mayotte

ABOUDOU Achim – Directeur de l'ORS de Mayotte
SAÏD Echéa – Chargé d'études de l'ORS de Mayotte

NZABA-LOUNDOU Nhem-Gickel – Chargé d'études de l'ARS Mayotte



Le Panorama Statistique de la Santé, un outil indispensable pour mieux connaître les enjeux de santé à Mayotte

Le Panorama statistique de la santé constitue une synthèse des données de santé et d'enquêtes objectivées disponibles à Mayotte selon quatre approches : en population générale, par principales thématiques, par grandes classes d'âge et par commune. Ce document est actualisé en permanence, sur la base des nouvelles productions statistiques et mises à jour des différentes bases de données.

Le Panorama statistique de la santé présente une série de fiches thématiques indépendantes les unes des autres, qui offrent une vision panoramique et synthétique des données de santé disponibles à Mayotte. Ce document doit notamment permettre d'alimenter les différents diagnostics nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques efficaces et adaptées aux spécificités territoriales. Mis à la disposition des partenaires de l'ARS, le Panorama est aujourd'hui partagé au grand public.

Extraits de la synthèse du Panorama à l'échelle du département

L'espérance de vie à la naissance en 2021 est en deçà des repères métropolitains puisque les hommes et les femmes de Mayotte ont, respectivement, une espérance de vie de près de 7 et 11 années de moins que leurs homologues métropolitains. En 2018, les indicateurs de mortalité périnatale sont deux à trois fois plus importants qu'en métropole avec, par exemple, un taux de mortalité infantile de 9,8 pour 1 000 naissances vivantes (3,6 en métropole). Sur la période 2015-2017, Les deux premières causes de décès relèvent des « maladies de l'appareil circulatoire » (23 %) et des « cancers » (15 %), soit deux décès sur cinq.

À Mayotte, le système de santé est principalement construit autour d'une démarche curative qui doit constamment répondre aux nombreuses urgences sanitaires, alors même que le déficit en professionnels de santé est criant : on observe ainsi une densité des médecins généralistes, hors remplaçants, cinq fois inférieure à celle de la métropole pour certaines professions, ce rapport de force l'est dix fois à l'instar des effectifs des opticiens-lunetiers. Seule la densité en sages-femmes reste au-dessus de celle de la métropole.

Les taux de lits et places au Centre hospitalier de Mayotte pour 1 000 habitants demeurent trois fois inférieurs à ceux de la métropole (1,47 à Mayotte en 2021 contre 3,48), avec une part des entrées en obstétrique beaucoup plus élevée à Mayotte qu'en métropole. L'offre libérale couvre tout le territoire, notamment les infirmiers et les médecins libéraux, même si certains secteurs de l'île restent encore très dépourvus. En 2019, le taux de renoncement ou de report de soins est de 45 % : on constate ainsi une forte corrélation entre la couverture sociale des patients, la précarité financière, les délais et l'accès à l'offre de soins.

L'étude complète est à télécharger sur le site de l'ARS.